



Syndicat des  
professeures  
et professeurs  
enseignants  
de l'UQAM

Le 22 février 2023

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DU DÉPARTEMENT DE DANSE**

**Le mercredi 8 mars 2023**

**À 12 h 30 au local A-R540**

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le mercredi 8 mars à 12 h 30** au local **A-R540**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert, un plaisir collectif à partager.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence en remplissant le formulaire suivant au plus tard le 6 mars**.

<https://forms.office.com/r/ExX2Y55sAp>

**Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?**

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- plusieurs informations sur notre vie syndicale, les dossiers en cours ou à venir;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

**Ce sera une première fois pour vous?**

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont cela serait aussi la 1<sup>re</sup> fois et ainsi partager votre expérience.

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

**Lorraine Doucet**

Comité mobilisation-intégration, poste 8272

.../voir au verso

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage *5 min.*
- 2- Informations *15 min.*
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
  - b) Dossiers en cours - Négociations
  - c) Retour sur la dernière assemblée générale
  - d) Projets d'intégration
  - e) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
  - f) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport<sup>a</sup> (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité *35 min.*
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues *20 min.*
- délégation au Conseil syndical (5) <sup>1</sup>
  - représentation à l'Assemblée départementale (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de premier cycle :  
Danse (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de cycles supérieurs :  
Maîtrise en danse (1) <sup>2</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) <sup>3</sup>
  - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à un ou des postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à [Lorraine Doucet par courriel](#) .

---

<sup>1</sup> accorde du pointage

<sup>2</sup> accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup> est rémunérée

<sup>a</sup> Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.